

Image not found or type unknown



Réponse de la banque de France

Par **Badass**, le **23/11/2019** à **11:21**

Bonjour, j'ai reçu au mois de janvier un nouveau plan de surendettement suite à un incident de prélèvement sur une mensualité, j'ai envoyé une demande de recours (en recommandé avec accusé de réception) avant la fin des 30 jours afin de contester les mesures imposées et un nouveau plan avec des mensualités moins importantes. A ce jour 23 novembre 2019, je n'ai aucune nouvelle de la banque de France. Est ce normal ? Merci d'avance pour votre réponse